

**Extrait du Procès-Verbal de
l'assemblée générale CMAR BFC
du 28 novembre 2023 à Dijon
Délibération n° 11/2023
relative à l'approbation du budget rectificatif 2
2023**

Présents

Chambre de niveau départemental (CND) de Côte d'Or (8)
Mmes LANCLUME (à partir du point 2), MAYOL et RODOT.
MM. BARD, CHEDOZ, CLAVEL, FERRAND et ROUSSEAU.

Chambre de niveau départemental du Doubs (5)
Mmes BIANCHI, DUFOUR, MORGADINHO et RICHARD.
M. GRANDVOINET (*visio*).

Chambre de niveau départemental du Jura (6)
Mmes ABEN, DANJEAN et REGNAUD (*visio*).
MM. CATTENOZ, CHARNU et CHAZELLE.

Chambre de niveau départemental de la Nièvre (6)
Mmes GEFFROY et MORIZET.
MM. CONDROYER, DULAT (*visio*), POYEN et THOMAS.

Chambre de niveau départemental de Haute-Saône (7)
Mmes DROIT, JOYANT et WITTMANN (*départ après le point 4*).
MM. CAVAGNAC (*départ au point 5*), LARRERE David, PAROTY et WITTMANN (*départ après le point 4*).

Chambre de niveau départemental de Saône et Loire (10)
Mmes BEAUVALLET, FEVRE, LIOI (*visio*) et PIERRE.
MM. BOYER, CHAMBREUIL, FONTAINE, FRAGASSI, LOISEAU et QUENEAU.

Chambre de niveau départemental de l'Yonne (7)
Mmes GRUPE et PEUZIAT (*visio*).
MM. BONVARLET, GUYOU, LEMAITRE, LESAVRE et RICHARD.

Chambre de niveau départemental du Territoire de Belfort (8)
Mmes HABLOT et SEBAG.
MM. CABETE, COLLARD, KAHRAMAN, LUCZAK, MOREL et REBOUL.

Formant la majorité des Membres en exercice

Excusés

Chambre de niveau départemental de Côte d'Or (4)

Mme MININI.

MM. NOGUEIRA, RABAUX et SAUVAGEOT.

Chambre de niveau départemental du Doubs (5)

Mme GREGOIRE.

MM. NOEL, SAILLARD, TURINA et VANNIER.

Chambre de niveau départemental du Jura (5)

Mmes GEILLON et NEGRI.

MM. BRELOT, RICHARD et PEGUILLET.

Chambre de niveau départemental de la Nièvre (3)

Mme BRODIN.

MM. LEROY et PERDON.

Chambre de niveau départemental de la Haute-Saône (5)

Mmes LANGENFELD et PARISOT.

MM. LARRERE Philippe, MARCHAL et MENIGOZ.

Chambre de niveau départemental de Saône et Loire (1)

M. MOINE.

Chambre de niveau départemental de l'Yonne (5)

Mmes DULION, PICHON et RENAULT.

MM. BARJOT et MARTIN.

Chambre de niveau départemental du Territoire de Belfort (3)

Mmes GARRE et MOREL.

M. ILLANA.

Absents :

Chambre de niveau départemental du Doubs (2)

MM. CODOL et LARTOT.

Chambre de niveau départemental du Jura (1)

M. ARDAN.

Chambre de niveau départemental de la Nièvre (3)

MM. CHARLES, FERRAND et SALLIEGE.

Chambre de niveau départemental de Saône et Loire (1)

Mme ROLLAND.

Chambre de niveau départemental du Territoire de Belfort (1)

Mme DUFFNER.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Après avoir entendu le rapport du Trésorier et celui de la Commission des Finances, les membres de la CMAR BFC réunis en Assemblée Générale le mardi 28 novembre 2023 décident d'approuver :

- le budget rectificatif 2 - 2023, tels que ces documents leur ont été présentés.

Cette délibération a été prise à l'unanimité des membres présents moins 20 abstentions *celles de Mmes DUFOUR, JOYANT, PIERRE, REGNAUD, SEBAG et WITTMANN et de MM. CHAMBREUIL, CHAZELLE, CHEDOZ, CLAVEL, FONTAINE, KAHRAMAN, LARRERE David, LESAVRE, MOREL, PAROTY, QUENEAU, REBOUL, ROUSSEAU et WITTMANN.*

Fait à Dijon, le 28/11/2023



Le Président,

Emmanuel POYEN